

Il est temps que la France se dote d'objectifs énergétiques ambitieux pour assurer la décarbonation du secteur routier et atteindre ses objectifs de neutralité carbone.

Le 27 septembre 2024

Monsieur le Premier ministre,

À l'occasion de votre nomination en tant que chef du gouvernement, et face aux nombreux enjeux qui vous attendent, nous souhaitons attirer votre attention sur la décarbonation du secteur des transports. Bien que des efforts aient été réalisés, il est crucial de poursuivre et d'intensifier ces actions pour atteindre nos objectifs climatiques.

Si le défi est grand, la situation n'est pas irrémédiable, à condition de **lever les freins à l'usage des alternatives disponibles**, en prenant en compte **l'ensemble des solutions pauvres en carbone**, et en **permettant sans plus attendre leur déploiement** dans une perspective de transition vers la neutralité climatique.

La révision de la directive européenne relative aux énergies renouvelables (RED III) donne d'ailleurs le cap à suivre à travers une très forte hausse des objectifs d'utilisation des énergies renouvelables dans les transports (29% d'ici à 2030).

Nous en sommes convaincus, si la France souhaite être au rendez-vous des objectifs européens, **il est urgent d'inclure**, aux côtés de l'électrique et de l'hydrogène, **l'utilisation des carburants liquides bas carbone**.

Si les premiers travaux engagés dans le cadre de la planification écologique semblent encourageants, il faut aller plus loin encore grâce **à un cadre réglementaire favorable**. À date, alors que les carburants renouvelables présentent notamment l'avantage de réduire nos émissions de gaz à effet de serre de façon immédiate et sans investissements additionnels dans les infrastructures existantes de véhicules, de flottes et de distributeurs de carburants, ils sont défavorisés par rapport à d'autres énergies, sans que cela ne soit justifié.

En ce sens, **deux mesures sont nécessaires** pour permettre l'accélération d'une filière des carburants renouvelables : **relever les objectifs d'incorporation de carburants renouvelables dans les transports**, dans une logique d'autonomie et de développement des énergies renouvelables, et **garantir une fiscalité et un cadre réglementaire justes pour des carburants renouvelables** aux performances environnementales comparables voire meilleures, **dans une logique de neutralité technologique**.

Si la France n'est malheureusement pas précurseur face à des voisins européens – les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Italie ou les pays nordiques ont fixé des taux d'incorporation de carburants renouvelables beaucoup plus ambitieux – **il est encore possible de rattraper notre retard et de prévoir des seuils plus élevés**.

La stratégie de transition écologique de la France, en lien avec une révision de la fiscalité

applicable aux biocarburants, doit ainsi être l'occasion de mettre en œuvre l'appel des acteurs du secteur des transports.

Après l'immobilisme de ces derniers mois, il est temps d'**enclencher une réelle planification écologique, basée sur un mix énergétique et avec l'appui d'une industrie nationale et européenne prête à relever le défi de la décarbonation.** Vous le disiez vous-même, la planification écologique nationale doit être placée au niveau du Premier ministre compte tenu de son importance. C'est la raison pour laquelle nous appelons votre attention sur la nécessité de relever ce défi pour accompagner concrètement les acteurs du secteur de transport routier.

Signataires:

- **Altens** – Premier fournisseur français d'une gamme de carburants alternatifs pour le secteur du transport.
- **Bolloré Energy** – Acteur majeur de la logistique et de la distribution d'énergie en France, en Suisse et en Allemagne.
- **FNTR** – Fédération Nationale des Transports Routiers – Première organisation professionnelle du transport routier de marchandises et de la logistique.
- **FNTV** – Fédération nationale des transports de voyageurs – Fédération rassemblant les entreprises du transport routier de voyageurs (TRV) et les acteurs des nouvelles mobilités.
- **MAN France** – Parmi les principaux fabricants de véhicules industriels et fournisseurs de solutions de transport en Europe.
- **Neste** – Leader mondial de carburants liquides bas carbone pour le transport routier et de carburants d'aviation durable.

